



Fédération  
Française  
de Scrabble®

S<sub>1</sub> C<sub>3</sub> R<sub>1</sub> A<sub>1</sub> B<sub>3</sub> B<sub>3</sub> L<sub>1</sub> E<sub>1</sub>

## COMITE VAR ESTEREL

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SAMEDI 22 JUN 2019

#### Au Cagnet des Maures

**Présents :** Counotte Nicole (Présidente comité et Présidente du club de Roquebrune sur Argens)  
Boissay Claudine (Vice-Présidente club du Lavandou)  
Buson Roland (Président du club de Draguignan)  
Errera Elisabeth (Présidente du club de Toulon)  
Glanard Michel (Commission Arbitrage)  
Hauw Thierry (Président du club de Vidauban)  
Hourtal Brigitte (Présidente du club de La Seyne /Mer)  
Michel Gérard (Responsable Scolaires)  
Mironneau Philippe (Responsable Licences)  
Pellegrino Gilles (WebMaster)  
Pelletier Claude (Président du club de St Raphael/Fréjus)  
Pépino Régis (Secrétaire adjoint)  
Riffaud Martine (Présidente du club de La Crau)  
Ristorio Josette (Présidente du club de La Garde Freinet)  
Russo Julia (Vice-Présidente du club de La Londe les Maures)  
Roux Michèle (Secrétaire comité et Présidente du club de Carnoules)  
Unia Claudine (Présidente du club de Brignoles)  
Vargas Marie France (Représentante du club de St Tropez)

**Excusés :** Ansaldi Paule (Présidente du club de St Tropez)  
Delavelle Didier (Vice Président du Comité Var Estérel)  
Mironneau Mauricette (Commission Tourisme)

Marie Paul Trainel (Présidente du club de Hyères) a informé Nicole de son intention d'arrêter le club de Hyères. Sa fermeture (ou mise en sommeil) interviendra le 31 août 2019. C'est la raison pour laquelle elle ne souhaitait pas prendre part à notre réunion.

Après le mot d'accueil et de bienvenue de Nicole, les points suivants ont été abordés lors d'un premier tour de table, avant d'aborder le calendrier :

. Nicole informe que l'ordre du jour de l'AG sera diffusé dans le courant de l'été.

. Les clubs participants aux semaines fédérales devront en informer Michèle pour une mise à jour et mise en ligne des lieux où les joueurs peuvent se rendre (comme cela se faisait en 2017/2018).



- . Les inscriptions pour Azuréva doivent se faire rapidement (recenser les joueurs dans les clubs) afin d'organiser l'arbitrage et le ramassage)
- . Pour le SM blitz le 7 décembre 2019, le club de Toulon démarrera la première partie à 13 h 30 et non 14 h en raison de l'indisponibilité de la salle après 18 h.
- . Le club de La Londe les Maures nous informe avoir déjà les dates et disponibilités de la salle Yann Piat pour le tournoi des 5 et 6 septembre 2020 ainsi que pour les Interclubs en mars 2021.
- . Gérard Michel informe que les CHF jeunes et scolaires se dérouleront sur 3 jours et demi, ce qui entraîne un coût d'hébergement assez important. Nicole doit demander un devis auprès d'Azuréva.

Les points à aborder lors de la convocation au CA

1. Calendrier 2019 – 2020
2. Attribution des animateurs pour les semaines fédérales dans le Var
3. Tarifs des tournois et autres tarifs (arbitres, ramasseurs, kms..)
4. Subventions Duplicate et Classique
5. Site informatique du Comité

## 1. Calendrier

Le calendrier 2019-2020 a été présenté à tous les Présidents de Clubs, avec les dates fixées par la FFSC pour tous les tournois fédéraux. Sans avoir la confirmation de certaines disponibilités, des options ont été prises. Le calendrier a été mis à jour en ce sens. Il sera suivi de versions corrigées et affinées au fur et à mesure des validations en attente. Le calendrier version V2 a été adressé le 25 juin 2019 à tous les Présidents, Membres du Bureau et des Commissions.

## 2. Semaines fédérales

L'attribution de la semaine 4 à Hyères revient à Didier (Mars 2020) et la semaine 5 à Mauricette et Philippe (avril 2020). Philippe mentionne qu'il n'a pas été consulté au préalable de ce choix. Nicole précise que pour la semaine de Hyères, les tarifs sont moins chers en mars qu'en avril.

## 3. Tarifs des tournois et autres tarifs

Les tarifs restent inchangés, excepté le Simultané Semi-rapide qui demande plus d'arbitres. Il passe donc à 18 € au lieu de 16 €

Nicole s'étonne auprès de Thierry de ne pas voir remonter dans les recettes du comité les 0.50 € par joueur lors des tournois classique.



#### 4. Subventions Duplicate – Classique – Scolaires

. Championnat de France à Vichy : on s'attend à plus de joueurs sur cette destination

La subvention reste à 100 €. Pour les joueurs participant à plusieurs tournois, cette somme n'est pas cumulable.

. Pour la finale interclubs Duplicate

même règle, soit 100 € par joueur

. Pour la finale interclubs Classique

100 € par joueur. Nous ne connaissons pas encore, à cette heure, le lieu. Le défraiement sera communiqué lors d'une réunion de bureau, dès que nous aurons connaissance de la zone accueillante.

#### 5. SITE INFORMATIQUE DU COMITE

Bien que ce point était à l'ordre du jour, certains se sont trouvés étonnés de découvrir qu'une refonte était nécessaire. Cette question a déjà été évoquée en réunion de bureau en novembre 2018 (voir le CR disponible sur le site).

Frédéric Roux qui s'était proposé de travailler dans ce sens a présenté une ébauche. Le but était de demander à l'ensemble des Présidents et Membres du bureau leurs souhaits, d'exprimer leurs besoins.

Ce projet a fait l'unanimité des présents

La Fédération Française de Scrabble est en train de faire un site très PRO qui sera certainement plus pratique et plus convivial pour l'ensemble des utilisateurs. Nous devons nous poser la question : sera-t-il utile dans un proche avenir d'avoir notre propre site comité si toutes les infos sont accessibles à partir de celui de la Fédé...

Le point du site SCRABBLE83 a été également évoqué. Le bureau demande à Thierry de réfléchir à un nouveau nom de domaine.

Le Conseil d'Administration s'est clôturé vers 16 heures. Nicole remercie tous les participants de leur présence.